

CONTRAT DE DÉPÔT-VENTE – BOUTIQUE EN LIGNE

Entre les soussignés :

Pauline HERAULT (Dépositaire)

Nom commercial : Boutique Nos petits colibris

Site internet : www.boutiquenospetitscolibris.com

Adresse du siège : 6 La Bernardière – 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

SIRET : 931270524

Représentée par : Pauline HERAULT

Et

Le Déposant

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Déposant confie au Dépositaire (Boutique Nos petits Colibris) des articles de seconde main pour enfants (vêtements, accessoires...) afin qu'ils soient proposés à la vente.

Le dépôt de vêtements est gratuit et se fait uniquement sur RDV.

Article 2 – Procédure du dépôt

Chacune des parties doit conserver un exemplaire du contrat signé. Le présent contrat peut être signé soit électroniquement (à la même valeur juridique qu'une signature manuscrite conformément aux dispositions du Code civil) ou manuellement.

Les dépôts se font uniquement sur RDV fixé via la plateforme de réservation.

Après avoir trié les articles proposés, « Boutique Nos petits colibris » vous informe sous vingt jours par email : les articles retenus, les prix fixés (le plus justement possible) ainsi

que le % de la commission vous revenant. Sans retour de votre part sous 48h, cela vaut pour acceptation du déposant.

Article 3 – Articles acceptés

Sont acceptés uniquement les vêtements, accessoires, déguisements et chaussures pour bébés et enfants (0-12 ans) :

- Propres, fraîchement lavés et repassés
- Neufs ou en parfait état (sans trous, sans taches, sans bouloches, sans poils d'animaux, non usés, non décolorés, non déformés, sans étiquette nominative...)
- Avec fermetures, boutons et pressions fonctionnels
- Récents
- Adaptés à la saison (Printemps/Été : De Janvier à Mai et Automne/Hiver : De Juin à Décembre)
- Nombres d'articles acceptés : 10 minimum et 60 maximum par dépôt
- Chaussures, chaussons, bottes acceptés sous conditions : Neuf ou Etat comme neuf

Nous privilégions les vêtements enfants de marques reconnues pour leur qualité et leur tenue dans le temps, notamment :

- Petit Bateau
- Jacadi
- Okaïdi
- Sergent Major
- Tape à l'œil
- Vertbaudet
- DPAM
- Zara Kids
- Kiabi
- Géo
- ainsi que d'autres marques enfants en très bon état.

Article 4 – Articles refusés

Afin de garantir une sélection qualitative, nous ne pouvons pas accepter :

- les vêtements tachés, troués ou très usés,
- les vêtements déformés ou délavés,
- les vêtements présentant une forte usure du tissu,
- les articles avec odeurs persistantes,
- les sous-vêtements (culottes, chaussettes, soutien-gorge, brassières)
- les vêtements sans étiquette de taille ou de marque,
- les articles non conformes aux normes de sécurité enfant,
- les contrefaçons ou articles dont l'authenticité est douteuse.

Nous refusons également les articles issus de plateformes de ultra fast-fashion ou de qualité insuffisante, notamment :

- SHEIN
- Temu
- Wish
- AliExpress

Le dépositaire se réserve le droit de refuser tout article non-conforme à nos exigences demandées ou tout article abîmé ou défectueux non détecté lors du dépôt.

Article 5 – Mise en ligne

Le Dépositaire se charge de la prise de photos, de la description et de la mise en ligne des articles sur son site internet et/ou ses réseaux sociaux.

Article 6 – Prix de vente et promotions

Le prix de vente est fixé par le Dépositaire selon sa politique tarifaire et le plus justement possible. La liste des prix par article est donnée au déposant avant la mise en vente. Des promotions ou réductions progressives peuvent être appliquées par le dépositaire sans nouvel accord.

Article 7 – Commission

Pour chaque article vendu, le déposant percevra une commission fixée en fonction du prix de vente et mentionné dans le document donné après le dépôt.

Article 7 – Durée du dépôt

La durée du dépôt est fixée à 3 mois. À l'issue de cette période, les articles invendus pourront être récupérés sur RDV (via la plateforme de réservation). Si le client ne souhaite pas les récupérer, ils deviendront la propriété de la boutique ou seront donnés à des associations sans que cela puisse faire l'objet de réclamation.

Article 8 – Paiement

Le paiement intervient en fin de période des 3 mois, par virement bancaire uniquement. Le paiement est effectué uniquement pour les articles qui ont été vendus. Aucun paiement ne sera effectué avant la fin de vente du dépôt et il sera réglé en une seule fois.

Article 9 – Responsabilité

La boutique s'engage à conserver les articles avec soin mais ne saurait être tenu responsable en cas de perte, vol, détérioration lors du transport, force majeure et des dégradations de toute sorte qui pourraient être causées aux articles confiés en dépôt du fait de leur vétusté, de leur usure normale et de tous les phénomènes inhérents à leur exposition (poussière, soleil, humidité...).

Article 10 – Obligations du Déposant

Le Déposant certifie être le propriétaire légal des articles, qu'ils sont authentiques, conformes aux normes de sécurité enfants et ne présentent aucun danger.

Article 11– Résiliation anticipée

Le Déposant peut demander la restitution des articles avant la fin du contrat sous réserve qu'ils ne soient pas vendus. Cela entraînera des frais à hauteur de 10€ afin de couvrir les frais engagés.

Article 12 – Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD et uniquement dans le cadre du présent contrat.

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Signature du Déposant avec mention "Lu et approuvé" :

Signature du Dépositaire avec mention "Lu et approuvé" :